

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 septembre 2013 N° 786

Etiquetage sur l'origine des viandes dans les plats cuisinés : Point sur les avancées du dossier

Conformément à l'engagement pris en juin dernier à l'Assemblée nationale lors de l'examen en première lecture du projet de loi Consommation, Benoît HAMON s'est rendu aujourd'hui à Bruxelles, accompagné d'une délégation transpartisane de parlementaires français. Le ministre a en effet souhaité qu'ils puissent participer à un entretien avec le commissaire européen à la Santé et à la protection des consommateurs Tonio BORG, sur le thème de l'étiquetage sur l'origine des viandes dans les plats préparés.

En effet, alors que la Commission s'apprête à améliorer l'étiquetage sur l'origine des viandes porcines, ovines et caprines ainsi que pour la volaille, la France souhaite que la Commission aille plus loin en étendant l'obligation de mentionner l'origine des viandes aux plats cuisinés.

Tonio BORG a profité de l'entretien pour annoncer que la Commission co-financerait un nouveau round de tests ADN sur les lots de viandes, pour tous les Etats-membres, avant la fin de l'année.

Lors de l'entretien, le commissaire BORG a reconnu l'évolution favorable, sous l'impulsion de la France, du dossier relatif à la mention d'origine des viandes dans les plats préparés. Tonio BORG a confirmé que la date de remise du rapport relatif à ce dossier a déjà été avancée afin d'être rendu public en octobre plutôt qu'en décembre 2013. Ce rapport permettra de construire une position communautaire dans les meilleurs délais.

Le ministre et les parlementaires ont pris acte de cette avancée calendaire et ont exprimé leur souhait de voir ce rapport ouvrir rapidement la voie à une disposition législative d'initiative communautaire sur l'étiquetage de la viande de bœuf dans les plats préparés, rappelant la forte demande de transparence des citoyens européens en matière de consommation alimentaire.

Enfin, le Commissaire a salué la force de l'unité transpartisane de la position française, soulignant que plusieurs Etats-membres étaient désormais sur cette ligne (notamment : l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et la Finlande), évoquant ainsi en des termes très ouverts les développements à venir sur ce dossier, en France comme au niveau communautaire.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

